

# Éoliennes : le Sénat veut mettre du plomb dans l'aile

Le projet de loi renforce les pouvoirs des élus locaux en la matière

Le Sénat à majorité de droite, qui a un contentieux ancien avec les éoliennes, s'attelle en premier à partir de demain au projet de loi pour accélérer les énergies renouvelables (EnR), texte qu'Agnès Pannier-Runacher va tenter de faire passer aux forceps.

En pleine crise énergétique, ce texte qui a pour objectif de faire rattraper à la France son grand retard sur les énergies renouvelables a passé le cap de la commission à la chambre des territoires, avec de nouvelles dispositions visant à renforcer les pouvoirs des élus locaux. Mais il doit encore être approuvé dans l'hémicycle alors que les groupes politiques sont partagés, puis affronter l'arène de l'Assemblée nationale à compter du 5 décembre. "On aura du mal à se mettre d'accord" avec le gouvernement, a prévenu le chef de file des députés LR Olivier Marleix. Pour le rapporteur

"On aura du mal à se mettre d'accord."

OLIVIER MARLEIX (LR)



Ce texte a pour objectif de faire rattraper à la France son grand retard sur les énergies renouvelables. / PHOTO VALÉRIE VREL

au Sénat Didier Mandelli (LR), "personne aujourd'hui ne remet en cause la nécessité de développer les énergies renouvelables". "Mais pour que ce projet de loi puisse être voté, il faut vraiment laisser la place qui convient aux élus locaux", souligne-t-il.

Le calendrier politique ajoute à la difficulté : congrès des maires du 22 au 24 novembre -stratégique pour un Sénat qui sera renouvelé à moitié à l'automne 2023- et congrès des Républicains début décembre, où le président des sénateurs LR Bruno Retailleau est candidat à la présidence du parti. "C'est le

bordel", résume un sénateur centriste. "Politiquement, c'est très casse-gueule pour les oppositions de ne pas voter ce texte", estime-t-on de source gouvernementale. À l'Assemblée, "on ne va pas utiliser le 49.3, on renverra les oppositions à leur double discours", ajoute-t-on.

Le projet de loi EnR est la première partie d'un triptyque qui sera complété début novembre par un projet de loi visant à faciliter la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires. Puis, au second semestre 2023, par la prochaine loi de programmation sur l'énergie et le climat.

## "Droit de veto"

Sur la forme, Bruno Retailleau déplore que le Parlement ait à se prononcer "à la décapée", sans avoir "un cadre général". Le texte porté par la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, qui a très largement consulté en amont, s'articule en grands volets : allègement des procédures administratives pour réduire le temps de déploiement des projets, accélération du développement de l'énergie solaire et de l'éolien en mer, amélioration de l'acceptabilité locale des projets. À l'initiative du rapporteur,

les sénateurs ont introduit dans le texte "un dispositif de planification territoriale" du déploiement des énergies renouvelables, "en partant des territoires". Les maires seraient les premiers "à la manœuvre" pour définir des zones propices à l'implantation d'installations. Sur-tout, ils auraient le pouvoir de "faire évoluer" un projet puis, dans un second temps, "de dire 'oui' ou 'non'" à son implantation. Autrement dit, ils auraient "un droit de veto". C'est le point qui pose le plus de difficulté.

Concernant l'éolien en mer, le rapporteur souhaite privilégier les zones d'implantation situées à une distance minimale de 40 km du rivage. "Il n'est pas question d'ériger des murs d'éoliennes visibles de nos côtes", a prévenu Bruno Retailleau. Selon l'écologiste Ronan Dantec, LR est divisé entre "les Républicains du populisme territorial et les Républicains du développement industriel". Pour les écologistes, le "droit de veto" des maires est "une ligne rouge" inacceptable. "Le Sénat va faire de la posture mais ça va sauter à l'Assemblée", prédit-il.

"Avec qui le gouvernement veut-il construire" ce texte de loi, demande pour sa part la cheffe de file des députés écologistes Cyrielle Chatelain. Le vote de la gauche n'est pas acquis. L'objectif fixé par le président Emmanuel Macron pour 2050 est de multiplier par dix la capacité de production d'énergie solaire pour dépasser les 100 GW et de déployer 50 parcs éoliens en mer pour atteindre 40 GW. Il faut aujourd'hui en moyenne cinq ans de procédures pour construire un parc solaire, sept ans pour un parc éolien et dix ans pour un parc éolien en mer, selon l'étude d'impact du projet de loi.

## Une loi pour accélérer solaire et éolien

Alléger les procédures administratives, installer des panneaux solaires en bord d'autoroutes et sur les parkings, développer massivement l'éolien en mer : le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, examiné cette semaine au Sénat, doit permettre à la France de rattraper son retard.

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX

La France, qui s'est longtemps reposée sur la puissance de son parc nucléaire, a généré en 2021 le quart de son électricité avec des renouvelables, une part plus faible qu'ailleurs en Europe. Mais à l'urgence climatique, la guerre en Ukraine vient aujourd'hui ajouter la menace d'un black-out, rendant nécessaire pour le gouvernement un changement d'échelle.

### MESURES D'URGENCE OU PÉRENNES

Il faut en moyenne en France cinq ans de procédures pour construire un parc solaire, sept ans pour un parc éolien et dix ans pour un parc éolien en mer. Le texte prévoit des adaptations temporaires des procédures administratives pour simplifier et accélérer la réalisation des projets, l'objectif étant de raccourcir significativement les délais de déploiement. Les sénateurs ont ré-

écrit ce volet en commission en créant de nouvelles dérogations temporaires et en proposant des évolutions pérennes aux régimes de l'évaluation environnementale, de la participation du public et du contentieux administratif, pour accélérer la mise en œuvre des projets.

### PLANIFICATION ET "DROIT DE VETO"

Le rapporteur du texte au Sénat, Didier Mandelli (LR), a introduit un nouveau volet, instituant "un dispositif de planification territoriale" du déploiement des énergies renouvelables, "en partant des territoires". Ce serait d'abord les maires qui seraient "à la manœuvre" pour définir des zones propices à l'implantation.

### PLUS D'ESPACE POUR LE SOLAIRE

Le projet de loi facilite l'installation de panneaux photovoltaïques aux abords des autoroutes et grands axes. Il permet de déroger à la loi Littoral, dans un cadre très contraint, pour l'implantation de panneaux sur des friches. Il facilite aussi l'implantation dans les communes de montagne. Les sénateurs ont injecté des dispositions en faveur du développement "raisonné" de l'agritovoltaïsme, combinant exploitation agricole et production d'électricité.

## PRIX RÉGULÉ DE REVENTE PAR EDF

# Un nouveau dispositif en réflexion pour 2025

La ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher a indiqué hier que le gouvernement travaillait sur le dispositif appelé à succéder à l'Arenh, ce mécanisme qui oblige EDF à vendre un quota annuel d'électricité nucléaire à

bon marché à ses concurrents. "Nous travaillons d'ores et déjà sur l'après Arenh", a déclaré la ministre devant l'Assemblée nationale, en réponse à une question de Gérard Leseul (PS). Ce mécanisme prendra en effet fin au 31 décembre 2025. "Il faut le

remplacer par quelque chose" qui permette à la fois de "protéger nos entreprises industrielles" et "qu'EDF puisse continuer à se développer", a-t-elle ajouté à l'occasion du débat sur les crédits 2023 en faveur de l'écologie. Le ministre de l'Économie

Bruno Le Maire a annoncé jeudi que l'État avait décidé d'abaisser à 100 térawattheures (TWh) le volume d'électricité nucléaire qu'EDF devra vendre à bas prix à ses concurrents en 2023, soit environ le tiers de sa production.

## HALLOWEEN TRAGIQUE

# La Corée du Sud pleure les victimes



Un homme ému dépose un bouquet de fleurs au mémorial des victimes de la bousculade de Halloween à Séoul. / PHOTO AFP

De nombreux Sud-Coréens ont défilé hier devant les mémoriaux érigés en hommage aux victimes de la bousculade de Halloween à Séoul, dont le bilan s'élève à 154 morts, alors que les critiques fusent contre les autorités accusées de laxisme dans le maintien de l'ordre et le contrôle de la foule le soir du drame. Dans la matinée, le président Yoon Suk-yeol et son épouse Kim Keon-hee ont déposé chacun un fleur blanche devant un immense autel noir dressé dans le centre de Séoul en hommage aux victimes du désastre de samedi soir. Le public a ensuite été autorisé à défilé devant le monument pour se recueillir, souvent en larmes. "Je suis bouleversée", a déclaré Hwang Gyu-hyeon, une étudiante de 19 ans. "Je prie pour les victimes. Je n'arrive pas à croire que cet accident se soit produit malgré les signes qui étaient clairs à l'avance. Rien n'a été fait pour se préparer à cette foule", a-t-elle critiqué.

Dans le quartier d'Itaewon, où s'est produit le mouvement de foule mortel, les passants s'arrêtaient pour prier et dépo-

ser des fleurs et des bouteilles d'alcool en offrande devant un autre mémorial, improvisé devant une station de métro.

La police a annoncé hier qu'elle avait mis en place une équipe d'enquête qui visionnait les vidéos des caméras de surveillance des commerces alentour et interrogeait des dizaines de témoins, dans le but de déterminer la cause exacte du drame. Mais sur internet et dans la presse, les critiques fusèrent contre les autorités, accusées de manque d'anticipation. Environ 100 000 personnes, pour la plupart dans la vingtaine et déguisées pour Halloween, avaient convergé samedi vers Itaewon, quartier de bars et de boîtes de nuit composé d'un dédale d'étroites ruelles en pente raide le long d'une avenue principale. Des témoins ont décrit une absence totale de mesures visant à canaliser ou contrôler cette foule immense. La police a reconnu n'avoir déployé que 137 agents à Itaewon samedi soir, tout en soulignant que ce chiffre était supérieur à ceux des fêtes de Halloween des années précédentes.

## TÉMOIGNAGE D'UNE MARTÉGALE

# Marion : "J'ai eu envie de me barrer très vite"

Ancienne journaliste devenue influenceuse (et e-shopper), Marion Piscione a l'art du détail. Le jour du drame, accompagnée de ses deux filles, Alice 9 ans et Zoé, 15 ans, elle se trouvait dans la foule. Une chance, voire une intuition. Marion quitte les lieux juste avant le drame. Quoi que... Itaewon est le "quartier des étrangers" à Séoul, "on savait que la fête y serait belle. Une vraie belle fête en bonne et due forme. Les habitants ne l'avaient plus fait depuis trois ans." Dans un premier temps, cette habitante de Cabriès, originaire de Martigues, a été "impressionnée par la foule dans le métro" et "la discipline aussi." Ce soir-là, la petite famille mettra 40 minutes pour sortir du métro. "J'ai été surprise de voir le calme, le respect, des gens qui avançaient très lentement." Marion pensait que l'affluence allait se dissiper. En avançant jusqu'à la destination, "je me suis fait plusieurs fois la réflexion. Il y avait un monde fou. Je pense que les Coréens, eux-mêmes étaient surpris, car certains filaient." Il est alors 20h30. "Après un passage un peu compliqué, les trottoirs étaient chargés, on arrivait quand même à avancer." Mais, sentant que la situation n'était pas bonne, elles décident de s'éloigner un peu de la rue principale. Vers 21h30, peu de temps avant la bousculade mortelle, elles rejoignent le bas de la ruelle. "Il était tard pour remonter. La rue était complètement bouchée. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à être inquiète. Lorsque j'ai vu qu'Alice tournait la tête pour respirer et que l'on ne pouvait pas avancer de trois centimètres." Les filles, en revanche, ne se sentent pas en danger. L'instinct maternel fera que "j'ai eu envie de me barrer très vite." Petit instant de panique, lorsque Marion perd Zoé et le père de sa meilleure amie de vue. La foule s'intensifie davantage. Mais les deux Martégales se retrouvent. "La bouche de métro était absolument impraticable. Nous avons descendu l'avenue en suivant les voitures. Tout s'est passé très vite." La quadragénaire aperçoit alors les premières ambulances. "Elles sont arrivées si rapidement que je me suis dit que la bousculade avait dû commencer plus haut." Mais ça, Marion le comprendra bien plus tard. Lorsque Chantal, sa mère, plus connue par les internautes sous le nom de "Mounette à paillettes" l'appelle pour prendre des nouvelles. L'influenceuse fait le rapprochement avec le SMS des autorités reçu précédemment. Une missive qui disait : "50 personnes en arrêt cardiaque."

